

## VOLET ENERGIE DU CHANTIER RESILIENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU SCoT DE LA GREG

*Les débats ayant eu lieu autour du bilan de la mise en œuvre du SCoT en 2018 ont permis aux élus de l'EP SCoT de confirmer leur attachement à la plupart des principes et objectifs affirmés en 2012. Ils ont également fait émerger des besoins de précision, d'adaptation ou de reformulation du projet pour répondre aux enjeux émergents identifiés. 2019 et 2020 ont alors été tournées autour du lancement de démarches et expertises pour approfondir des sujets liés à la transition et à la résilience de la GREG.*

*Cette note synthétise la démarche partenariale, engagée en 2020 par l'EP SCoT avec l'assistance de l'Agence d'urbanisme, et vise à dresser un premier panorama des enjeux liés à l'énergie sur le territoire de la GREG. L'objectif est d'anticiper les besoins et les défis à relever, et d'identifier les leviers mobilisables dans une perspective d'évolution du document de SCoT. Ce chantier est actuellement en cours, et trouvera son aboutissement en 2021.*

### ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE GREG EN S'APPUYANT SUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR METTRE EN ŒUVRE TROIS LEVIERS : L'EFFICACITE ENERGETIQUE, LA SOBRIETE ET LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

#### > Contenu / Objectifs

La notion de transition énergétique, émergente lors de l'élaboration du SCoT en 2012, impose aujourd'hui une approche plus transversale, coordonnée à une échelle élargie. Les évolutions législatives récentes (notamment loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et loi énergie-climat de 2019) renforcent la prise en compte de la question énergétique dans la planification locale. En particulier, le SRADDET, adopté le 20 décembre 2019, fixe un certain nombre d'objectifs sur la thématique de l'énergie, que le SCoT va devoir intégrer. Le travail mené dans le cadre du bilan du SCoT a également mis en évidence la nécessité d'accélérer le rythme des actions en faveur de la transition énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ce dernier.

De nombreuses sphères d'acteurs, venant d'horizons très différents, sont parties prenantes dans la transition énergétique. La construction d'une vision commune nécessite de partager les constats, les expertises, et de croiser les stratégies et les choix de développement.

La thématique de la transition énergétique a donc été choisie par l'EP SCoT comme sujet d'approfondissement en 2020, avec les objectifs suivants :

- Affiner les ambitions du SRADDET en matière d'énergie, dans leur déclinaison sur le territoire du SCoT ;
- Réactualiser le portrait énergétique de la GREG : production et consommation d'énergie, potentiels de développement des énergies renouvelables et de récupération.
- Etablir une toile des acteurs, devenue la toile de la transition énergétique.
- Faire un état des lieux des réflexions prospectives des différents acteurs (collectivités locales, énergéticiens, experts, industriels) en matière de développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), d'amélioration de l'efficacité énergétique, et d'évolution des comportements vers davantage de sobriété ;
- Croiser les projections et les stratégies de ces acteurs : potentiels de développement des différentes sources d'EnR&R, concurrences potentielles dans les usages, adaptations des réseaux nécessaires, potentiels de baisse de la consommation d'énergie liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et aux

efforts de sobriété. Le but est de faire émerger une ou plusieurs visions de trajectoires vers la neutralité carbone ;

- Identifier les marges de manœuvre des élus sur le développement des EnRR et la promotion de l'efficacité et sobriété énergétique dans le cadre du SCoT.

Ce travail est alimenté d'une part par une analyse des documents de référence à différentes échelles (SNBC, PPE, SRADDET, PCAET) et des sources statistiques existantes, et d'autre part par une série d'entretiens d'acteurs.

## > Partenaires mobilisés

Une série d'entretiens bilatéraux est en cours auprès d'acteurs intervenant dans le domaine de l'énergie ; et d'interlocuteurs institutionnels (Région, Département, Ademe, porteurs de projets PCAET et TEPOS, ...). Les membres du Groupe projet SCoT sont également mobilisés dans un cadre d'échanges collectifs, sous forme de groupe de travail.

## > Premiers constats (pouvant être complétés)

**Une tentative de consolidation des objectifs et des plans d'actions portés par les différents territoires de la GREG n'a pu aboutir** au regard de la grande hétérogénéité des méthodes (années de référence, sources de données...), rendant difficile la mesure du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif global à l'horizon 2050. Cette difficulté a aussi été soulignée à l'échelle nationale. Le chantier reste à poursuivre.

**Des profils de consommations et de productions énergétiques hétérogènes entre les différents territoires de la GREG**, qui appellent des stratégies à décliner à des échelles plus fines que la maille SCoT. Ainsi, si le poids du secteur résidentiel est important dans la consommation d'énergie sur l'ensemble de la GREG, des différences sont observables sur les autres secteurs : les territoires périurbains et de montagne sont caractérisés par une forte consommation d'énergie liée aux transports, tandis que la consommation énergétique de la métropole et du Grésivaudan est marquée par un poids important du secteur industriel.

**Trois quarts de l'énergie renouvelable produite sur le territoire est issue de l'hydraulique**, suivie par la biomasse (17% des EnR produites). Les autres sources (déchets, solaire, biogaz, éolien) représentent moins de 10% de l'énergie renouvelable produite sur le territoire, et restent marginales dans la consommation.

**Des estimations de potentiels de production d'ENR divergentes selon les sources**, ces divergences étant particulièrement marquées sur les potentiels de production photovoltaïque. A noter un potentiel de production d'électricité éolienne très limité sur le territoire.

**Le développement d'une filière hydrogène est un sujet fortement porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes**. Cette technologie pourrait, à long terme, être utilisée à grande échelle pour le stockage d'énergie, notamment dans le secteur de la mobilité.

**Une dissociation des lieux de consommation et des lieux abritant les plus forts potentiels de production d'énergie renouvelables** pour certaines énergies (notamment le biogaz et le bois).

**Des formes de concurrence peuvent apparaître** sur l'utilisation d'une ressource ou sur l'accueil d'unités de production d'énergie renouvelable.

## Premiers enjeux identifiés (pouvant être complétés)

### **S'appuyer sur les trois leviers de la transition énergétique que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement d'énergies renouvelables.**

La construction d'un nouveau modèle énergétique, permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, nécessite d'une part de diminuer de façon conséquente la consommation d'énergie, en favorisant les comportements sobres en énergie (exemples : diminution de l'éclairage public, réduction des distances parcourues, usage de modes de transport collectifs ou non motorisés, réduction de la consommation d'espace...) et en développant les actions d'efficacité énergétique (exemples : rénovation des bâtiments, optimisation de process industriels...); et d'autre part en développant la production d'énergies renouvelables. Elargir les leviers d'un SCoT en la matière et le système d'acteurs peut décupler les ambitions d'un SCoT.

### **Identifier et mobiliser de façon coordonnée les leviers sur le territoire**

La transition énergétique passe par la prise en compte locale des enjeux énergétiques dans l'ensemble des politiques publiques et par le partage de ces enjeux avec le plus grand nombre pour favoriser la mobilisation concertée public/privé et la conscientisation de chaque citoyen de la pierre qu'il peut amener à l'édifice. La définition collective du rôle du SCoT (rôle intégrateur et de mise en cohérence et en synergie des politiques publiques) est, dans ce cadre, centrale. A titre d'exemple, en termes de production d'énergie renouvelable, l'analyse locale des besoins et des opportunités doit être faite dans une logique solidaire et complémentaire entre espaces urbains, périurbains et ruraux tout en anticipant les questions liées aux réseaux, aux évolutions de modes de vie, aux perspectives de développement...

### **Soutenir le développement des énergies renouvelables à toutes les échelles**

La production d'énergies renouvelables peut être démultipliée par des systèmes allant de la micro-production (au logement par exemple) à la macro-production (grands opérateurs). La réussite de la transition énergétique passe par la mobilisation de ces opportunités (optimisable si elle est coordonnée), par la levée de freins : verrous réglementaires, adaptation des réseaux d'énergies pour accueillir ces nouveaux moyens de production, acceptabilité...

**Travailler de façon globale la gestion de la ressource « bois »,** à la fois mobilisable pour la biomasse, la captation du carbone, ou le bois d'œuvre.

## > Opportunités / approfondissements nécessaires

Le travail étant en cours, cette première liste à vocation à être complétée.

- **Favoriser la construction d'un langage commun et l'émergence d'une vision des trajectoires énergétiques possibles** en organisant un (ou des) temps de débats et d'échanges d'expertise entre les différentes catégories d'acteurs. L'objectif à terme est de bâtir une stratégie climatique lisible et partagée à l'échelle SCoT. Il est également important de **renforcer la coordination entre les acteurs de la planification et les acteurs opérationnels** (de l'énergie, mais aussi de l'habitat, de la construction, de la mobilité...), pour une plus grande efficacité et cohérence des actions. Cela passerait notamment par la **construction d'un dispositif d'observation à harmoniser** sur la GReG, qui permettrait de suivre cette trajectoire et, si nécessaire, d'ajuster les moyens pour atteindre les objectifs.
- **Anticiper la nouvelle demande en énergie**, en prenant en compte les gains potentiels en matière d'efficacité énergétique, le développement de modes de vie plus sobres en énergie, mais aussi le développement de nouveaux usages tels que la mobilité électrique, l'essor du numérique, ...

- **Approfondir les ressorts de développement de la sobriété**, levier incontournable pour parvenir à neutralité carbone en 2050.
- **Mieux identifier les gisements locaux en termes de production d'énergies renouvelables, et les potentielles concurrences entre les usages** en affinant les premières estimations de potentiels mises à disposition par l'Observatoire Régional Climat Air Energie. La piste de production d'énergie solaire en toitures de grande surface (locaux industriels et commerciaux, bâtiments agricoles) est à creuser.
- **Intégrer dans les démarches de planification et d'aménagement les enjeux énergétiques**, notamment en réhaussant le niveau d'ambition des règles et en supprimant les verrous réglementaires.
- **Intégrer dans la réflexion les questions relatives à l'évolution des réseaux d'énergie, nécessaire pour accompagner le développement d'unités de production d'énergies renouvelables.** Ce travail nécessite un rapprochement avec les gestionnaires de réseaux d'énergie, qui ont d'ores et déjà produit des études et/ou des planifications sur les adaptations nécessaires. Notamment, concernant l'électricité, le Schéma Régional de Raccordement des Energies Renouvelables (document en phase de concertation jusqu'au 31 décembre 2020, et devant être approuvé par le Préfet de région fin 2021), produit par RTE, permet de visualiser et réserver les capacités d'accueil pour les EnR sur le réseau de transport d'électricité.

### Cartographie de la production et de la consommation d'énergie dans les territoires de la GREg en 2017

